

Suivant les articles L.2121-7, L2121-9 à L2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal, suite aux élections municipales de 2014 se réuniront en séance publique à la mairie d'Authezat, mercredi 04 avril 2018 à 19 heures conformément aux convocations du 26 mars 2018.

Est inscrit à l'ordre du jour : Approbation du procès-verbal du 20 février 2018 ; Compte administratif 2017, budget service assainissement ; Compte de gestion 2017, budget service assainissement ; Affectation du résultat 2017, budget service assainissement ; Budget primitif 2018, service assainissement ; Compte administratif 2017, budget communal ; Compte de gestion 2017, budget communal ; Affectation du résultat 2017, budget communal ; Fixation des taxes communales 2018 ; Budget primitif 2018, commune ; Questions diverses.

Séance du 04 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le quatre avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude ROCHE, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2018.

Présents : Messieurs Éric THOMAS, Jean-Baptiste COMTE, Madame Catherine PLANEIX, Monsieur Pierre METZGER, Mesdames Valérie VESCHAMBRE, Sylvie POUSSET-RODRIGUEZ, Isabelle MERZEREAU, Messieurs Yves CHAMBON, André FEUNTEUN ;

Excusés : Mesdames Aude AYOUL-GUILMARD, Ornella MIMY, Messieurs Stéphane MATHIEU, Alexandre RIBEROLLE ;

Procurations : de Madame Aude AYOUL-GUILMARD à Madame Catherine PLANEIX, de Madame Ornella MIMY à Madame Sylvie POUSSET-RODRIGUEZ, de Monsieur Stéphane MATHIEU à Monsieur Jean-Baptiste COMTE, de Monsieur Alexandre RIBEROLLE à Monsieur Yves CHAMBON ;

Secrétaire de séance : Monsieur Yves CHAMBON.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 FEVRIER 2018

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, adopté à l'unanimité, le Conseil Municipal aborde les questions inscrites à l'ordre du jour

2018/010 - COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – Budget assainissement

Monsieur André FEUNTEUN est élu président pour l'examen du Compte Administratif 2017 du budget assainissement.

Résultats constatés :

Section de fonctionnement

- Recettes 2017	28 101,35 €
- Dépenses 2017	63 901,86 €
- Résultat de l'exercice 2017	- 35 800,51 €
- Excédent reporté 2016	53 849,16 €
- Excédent de clôture 2017	18 048,65 €

Section d'investissement

- Recettes 2017	22 977,00 €
- Dépenses 2017	16 362,00 €
- Résultat de l'exercice 2017	6 615,00 €
- Excédent reporté 2016	125 358,50 €
- Excédent de clôture 2017	131 973,50 €

D'où un résultat global excédentaire au 31/12/2017 de **150 022,15 euros**.

Le Maire ayant quitté la salle, le Conseil délibère et il est procédé au vote. Le compte administratif du budget d'assainissement 2017 est approuvé à 13 voix pour.

Monsieur Eric THOMAS cède la place à Monsieur Jean-Claude ROCHE qui reprend la présidence de la séance.

Délibération : publiée et/ou affichée le 25/04/2018

transmise au Préfet le 26/04/2018

2018/011 - COMPTE DE GESTION 2017 – Budget assainissement

Le compte de gestion 2017 du service assainissement, établi par Monsieur Vincent PÉTIGNY, receveur municipal, présentant un résultat de clôture identique à celui du Compte Administratif 2017 du service assainissement, est soumis à l'approbation de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité (14 voix).

Délibération : publiée et/ou affichée le 25/04/2018

transmise au Préfet le 26/04/2018

2018/012 – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017 – Budget assainissement

Après avoir approuvé le compte administratif du budget du service assainissement, puis constaté le résultat de l'année 2017 et vu l'avis de la commission des finances réunie le 14 mars 2018, le conseil municipal décide à 14 voix pour, d'affecter le résultat de fonctionnement 2017 comme suit :

1 Détermination du résultat à affecter :	
Dépenses de fonctionnement 2017	-63 901,86 €
Recettes de fonctionnement 2017	28 101,35 €
<u>Résultat de fonctionnement 2017</u>	<u>-35 800,51 €</u>
Résultat de fonctionnement 2016 reporté	53 849,16 €
<u>Résultat cumulé de fonctionnement 2017 à affecter (si déficit, report en ligne 6)</u>	<u>18 048,65 €</u>
2 Détermination du besoin de financement de la section d'investissement	
Dépenses d'investissement 2017	-16 362,00 €
Recettes d'investissement 2017	22 977,00 €
<u>Excédent d'investissement 2017</u>	<u>6 615,00 €</u>
Résultat d'investissement 2016 reporté	125 358,50 €
<u>Résultat cumulé d'investissement 2017 (B)</u>	<u>131 973,50 €</u>
3 Restes à réaliser au 31/12/2017	
Dépenses d'investissement	0,00 €
Recettes d'investissement	0,00 €
Solde des restes à réaliser en 2017 (C), origine : subventions	0,00 €
4 Besoin de financement (= B +ou- C)	131 973,50 €
résultat négatif	
5 Affectation	18 048,65 €
a) en réserve compte 1068 (au minimum, couverture du besoin de financement en 4)	0,00 €
b) report en fonctionnement, compte 002 en recette	18 048,65 €
6 Déficit reporté, compte 002 en dépense (en ce cas, pas d'affectation)	0,00 €

Délibération : publiée et/ou affichée le 25/04/2018

transmise au Préfet le 26/04/2018

2018/013 – BUDGET PRIMITIF 2018 – Service assainissement

Monsieur Eric THOMAS, Adjoint chargé des Finances et rapporteur de la Commission des Finances, présente le projet de budget pour 2018.

Le budget de l'Assainissement est adopté à 14 voix pour. Il s'équilibre à la somme de 154 950,50 euros en section de fonctionnement et à la somme de 44 410,65 euros en section d'investissement.

Délibération : publiée et/ou affichée le 25/04/2018

transmise au Préfet le 26/04/2018

2018/014 – COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – Budget commune

Monsieur Eric THOMAS est élu président pour l'examen du Compte Administratif 2017 de la commune.

Résultats constatés :

Section de fonctionnement

- Recettes 2017	456 330,33 €
- Dépenses 2017	393 683,36 €
- Résultat de l'exercice 2017	62 646,96 €
- Excédent reporté 2016	45 312,57 €
- Excédent de clôture 2017	107 959,53 €

Section d'investissement

- Recettes 2017	21 361,74 €
- Dépenses 2017	69 933,25 €
- Résultat de l'exercice 2017	- 48 571,51 €
- Déficit reporté 2016	- 6 522,00 €
- Déficit de clôture 2017	- 55 093,51 €

D'où un résultat global excédentaire au 31/12/2017 de **52 866,02 euros**.

Le Maire ayant quitté la salle, le Conseil délibère et il est procédé au vote. Le compte administratif du budget communal 2017 est approuvé à l'unanimité (13 voix).

Monsieur Eric THOMAS cède la place à Monsieur Jean-Claude ROCHE qui reprend la présidence de la séance.

Délibération : publiée et/ou affichée le 25/04/2018

transmise au Préfet le 26/04/2018

20178/015 – COMPTE DE GESTION 2017 – Budget commune

Le Compte de Gestion 2017 de la commune, établi par M. PÉTIGNY, receveur municipal, présentant un résultat de clôture identique à celui du Compte Administratif 2017 de la commune, est soumis à l'approbation de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité (14 voix).

Délibération : publiée et/ou affichée le 25/04/2018

transmise au Préfet le 26/04/2018

2018/016 – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017 – Budget commune

Après avoir approuvé le compte administratif du budget communal, puis constaté le résultat de l'année 2017 et vu l'avis de la commission des finances réunie le 14 mars 2018, le conseil municipal décide à quatorze voix pour, d'affecter le résultat de fonctionnement 2017 comme suit :

1 Détermination du résultat à affecter :	
Dépenses de fonctionnement 2017	-393 683,36 €
Recettes de fonctionnement 2017	456 330,32 €
<u>Résultat de fonctionnement 2017</u>	<u>62 646,96 €</u>
Résultat de fonctionnement 2016 reporté	45 312,57 €
<u>Résultat cumulé de fonctionnement 2017 à affecter</u> <u>(si déficit, report en ligne 6)</u>	<u>107 959,53 €</u>
2 Détermination du besoin de financement de la section d'investissement	
Dépenses d'investissement 2017	-69 933,25 €
Recettes d'investissement 2017	21 361,74 €
<u>Excédent d'investissement 2017</u>	<u>-48 571,51 €</u>
Résultat d'investissement 2016 reporté	-6 522,00 €
<u>Résultat cumulé d'investissement 2017 (B)</u>	<u>-55 093,51 €</u>
3 Restes à réaliser au 31/12/2017	
Dépenses d'investissement	0,00 €
Recettes d'investissement	0,00 €
Solde des restes à réaliser en 2017 (C), origine : subventions	0,00 €
4 Besoin de financement (= B +ou- C)	résultat négatif -55 093,51 €
5 Affectation	107 959,53 €
a) en réserve compte 1068 (au minimum, couverture du besoin de financement en 4)	55 093,51 €
b) report en fonctionnement, compte 002 en recette	52 866,02 €
6 Déficit reporté, compte 002 en dépense (en ce cas, pas d'affectation)	0,00 €

Délibération : publiée et/ou affichée le 25/04/2018

transmise au Préfet le 26/04/2018

2018/017 – FISCALITÉ – Taux d'impositions 2018

Monsieur Eric THOMAS, chargé des finances, présente au Conseil Municipal les propositions de la commission des finances avec maintien de l'ensemble des taux.

Il soumet à l'assemblée délibérante la proposition pour l'année 2018.

Après avoir débattu, le vote à main levée donne les résultats suivants :

- douze voix pour le maintien des taux des différentes taxes locales et deux abstentions.

Les taux 2018, seront donc :

- ⇒ taxe d'habitation 7,46 %
- ⇒ taxe foncière bâtie 11,68 % ;
- ⇒ taxe foncière non bâtie 93,30 %

Délibération : publiée et/ou affichée le 25/04/2018

transmise au Préfet le 26/04/2018

2018/018 – BUDGET PRIMITIF 2018 – commune

Monsieur Eric THOMAS, Adjoint chargé des Finances et rapporteur de la Commission des Finances, présente le projet de budget pour 2018.

Après examen détaillé, le budget de la commune est adopté à 14 voix pour.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

- 458 374,02 euros en section de fonctionnement,
- 329 128,56 euros en section d'investissement.

Délibération : publiée et/ou affichée le 25/04/2018

transmise au Préfet le 26/04/2018

QUESTIONS DIVERSES

PLACE DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire demande au conseil municipalité de réfléchir à l'éventualité de baptiser la place de la Mairie, place du commandant Arnaud BELTRAME.

Adoption des délibérations n°2018-010 à 2018-018

Fin de la séance à 22 heures.

Le Maire,



Jean-Claude ROCHE.

